



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des problèmes douaniers  
intéressant les transports****Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques  
de l'informatisation du régime TIR****Première session**

Genève, 27-29 janvier 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la première session du Groupe  
d'experts des aspects théoriques et techniques  
de l'informatisation du régime TIR<sup>1</sup>**

Qui se tiendra dans la salle XX et à distance, à partir du 27 janvier 2021 à 10 heures

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Rapport de la réunion préparatoire informelle pour le Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR.
4. Mandat.
5. Plan de travail.
6. Système international eTIR :
  - a) Rapport sur l'état d'avancement de l'élaboration du système international eTIR ;
  - b) Rapport de situation sur la connexion des systèmes douaniers nationaux au système international eTIR ;
  - c) Validation de principe NCTS-eTIR.

---

<sup>1</sup> Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE, à l'adresse [etir.unece.org](http://etir.unece.org). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique ([andre.sceia@un.org](mailto:andre.sceia@un.org)).

Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : [uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=WHct0v](http://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=WHct0v).

Les informations relatives à la connexion à la plateforme de vidéoconférence seront fournies en temps utile aux participants qui se seront inscrits.



7. Version 4.3 de la documentation sur les concepts, les fonctions et les techniques eTIR :
  - a) Introduction ;
  - b) Concepts relatifs au système eTIR ;
  - c) Spécifications fonctionnelles du système eTIR ;
  - d) Spécifications techniques du système eTIR ;
  - e) Amendements.
8. Questions diverses :
  - a) Annexe 11 à la Convention TIR ;
  - b) Faits nouveaux aux plans national et régional ;
  - c) Dates et lieux des sessions du Groupe d'experts.
9. Adoption du rapport.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

#### **Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/GE.1/1.

### **2. Élection du Bureau**

Le Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (ci-après le « Groupe d'experts ») est invité à élire un président et, éventuellement, un vice-président pour diriger ses sessions en 2021.

### **3. Rapport de la réunion préparatoire informelle pour le Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute examiner et, éventuellement, approuver le rapport de la réunion préparatoire informelle pour le Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR, qui est présenté dans le document ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/1. Il pourra, s'il le souhaite, tenir compte des conseils donnés par les experts dans le cadre de la réunion préparatoire informelle afin d'accélérer l'exécution de ses travaux à sa première session.

#### **Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/1.

### **4. Mandat**

La conversion du Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (GE.1) en un groupe d'experts officiel a été demandée par le Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30) à sa 153<sup>e</sup> session, sur la base du mandat énoncé dans les documents ECE/TRANS/WP.30/2019/9 et ECE/TRANS/WP.30/2019/9/Corr.1.

Cette conversion a été approuvée par le Comité des transports intérieurs (CTI) en février 2020 et par le Comité exécutif (EXCOM) de la Commission économique pour l'Europe (CEE) le 20 mai 2020.

**Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/2019/9 et ECE/TRANS/WP.30/ 2019/9/Corr.1.

## 5. Plan de travail

Comme indiqué dans les documents ECE/TRANS/WP.30/2019/9 et ECE/TRANS/WP.30/2019/9/Corr.1, le Groupe d'experts a été établi et fonctionnera conformément aux directives de la CEE pour les équipes de spécialistes, approuvées par le Comité exécutif le 31 mars 2010 (ECE/EX/2/Rev.1). À sa première réunion, le Groupe d'experts adoptera un plan de travail, qui présentera clairement ses objectifs et ses activités, ainsi qu'un calendrier d'exécution.

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute examiner et, éventuellement, adopter le plan de travail exposé dans le document ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/2.

**Document(s)**

ECE/EX/2/Rev.1 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/2.

## 6. Système international eTIR

### a) Rapport sur l'état d'avancement de l'élaboration du système international eTIR

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute être informé des progrès accomplis dans l'élaboration du système international eTIR, y compris les guides techniques établis par le secrétariat, qui sont disponibles sur le portail de la documentation du système eTIR<sup>2</sup>. Il s'agit en particulier des documents suivants : le « Projet de lignes directrices pour les douanes en ce qui concerne la connexion au système international eTIR » (ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/3), le « Document d'introduction aux services Web eTIR » (ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/4 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/5), le « Document sur la messagerie des services Web eTIR – I1 – Accepter la garantie/I2 – Résultats de l'acceptation » (ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/6) et le « Document sur la messagerie des services Web eTIR – I7 – Enregistrer les données de la déclaration/I8 – Résultats de l'enregistrement des données de la déclaration » (ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/7 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/8).

**Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/3, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/4, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/5, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/6, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/7 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/8.

### b) Rapport de situation sur la connexion des systèmes douaniers nationaux au système international eTIR

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute être informé des progrès accomplis par les administrations douanières en ce qui concerne leur connexion au système international eTIR.

### c) Validation de principe NCTS-eTIR

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute être informé des progrès accomplis par la Commission européenne et la CEE dans l'élaboration d'une validation de principe eTIR-NCTS<sup>3</sup>, qui a pour objet d'analyser la compatibilité des processus et des données

<sup>2</sup> [wiki.unece.org/display/ED/eTIR+documentation+-+Homepage](http://wiki.unece.org/display/ED/eTIR+documentation+-+Homepage).

<sup>3</sup> New Computerized Transit System (Nouveau système de transit informatisé).

requis pour eTIR et NCTS dans le but de déterminer la méthode la plus efficace en vue de connecter les systèmes douaniers de l'Union européenne au système international eTIR.

## **7. Version 4.3 de la documentation sur les concepts, les fonctions et les techniques eTIR**

### **a) Introduction**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute examiner et approuver la version 4.3 de l'introduction, présentée dans les documents ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/9, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/10, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/11, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/12 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/13, ainsi que la version de synthèse établie par le secrétariat dans le document informel WP.30/GE.1 n° 1 (2021).

#### **Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/9, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/10, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/11, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/12, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/13 et document informel WP.30/GE.1 n° 1 (2021).

### **b) Concepts relatifs au système eTIR**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute examiner et approuver la version 4.3 des concepts relatifs au système eTIR, présentée dans les documents ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/14 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/15, ainsi que la version de synthèse établie par le secrétariat dans le document informel WP.30/GE.1 n° 2 (2021).

#### **Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/14, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/15 et document informel WP.30/GE.1 n° 2 (2021).

### **c) Spécifications fonctionnelles du système eTIR**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute noter que la version 4.2 des spécifications fonctionnelles du système eTIR a été publiée dans le document informel GE.1 n° 7 (2017). Il pourra noter en outre que la version 4.3 desdites spécifications sera achevée pour sa prochaine session et que certaines parties de cette version sont déjà présentées dans les documents ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/16, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/17 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/18.

#### **Document(s)**

Document informel GE.1 n° 7 (2017), ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/16, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/17 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/18.

### **d) Spécifications techniques du système eTIR**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute noter que la version 4.2 des spécifications techniques du système eTIR a été publiée dans le document informel GE.1 n° 8 (2017) et que la version 4.3 sera disponible pour sa prochaine session.

#### **Document(s)**

Document informel GE.1 n° 8 (2017).

### **e) Amendements**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute noter que les amendements que le GE.1 a approuvés à ses vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième et trente et unième sessions sont consignés dans le document ECE/TRANS/WP.30/2020/7. Il pourra également noter que les amendements relatifs à l'introduction et aux concepts sont déjà pris en compte dans les documents présentés au titre des points 7.a et 7.b de l'ordre du jour.

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner les documents ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/19 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/20, qui contiennent des propositions d'amendements à la version 4.2 des spécifications eTIR.

**Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/2020/7, ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/19 et ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2021/20.

## **8. Questions diverses**

### **a) Annexe 11 à la Convention TIR**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute être informé que le WP.30 a approuvé la publication, sur le site Web eTIR, de la liste des questions et réponses figurant dans le document ECE/TRANS/WP.30/2020/6.

**Document(s)**

ECE/TRANS/WP.30/2020/6.

### **b) Faits nouveaux aux plans national et régional**

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être être informé des faits nouveaux récents concernant l'informatisation du régime TIR, ou bien fournir des éléments actualisés relatifs aux exposés précédents. Les participants souhaitant rendre compte de leur expérience au Groupe d'experts sont invités à contacter le secrétariat dans les meilleurs délais et au plus tard le 20 janvier 2021.

### **c) Dates et lieux des sessions du Groupe d'experts**

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute prendre note des dates réservées pour les deuxième et troisième sessions, à savoir du 25 au 27 mai 2021 et du 13 au 15 septembre 2021, respectivement. Tant que la situation épidémiologique limitera les voyages internationaux et entraînera des quarantaines obligatoires, le secrétariat s'efforcera d'organiser des sessions hybrides (participation à distance et sur place).

## **9. Adoption du rapport**

Après la session, le secrétariat publiera un rapport qui sera soumis pour approbation à la deuxième session du Groupe d'experts.

---